

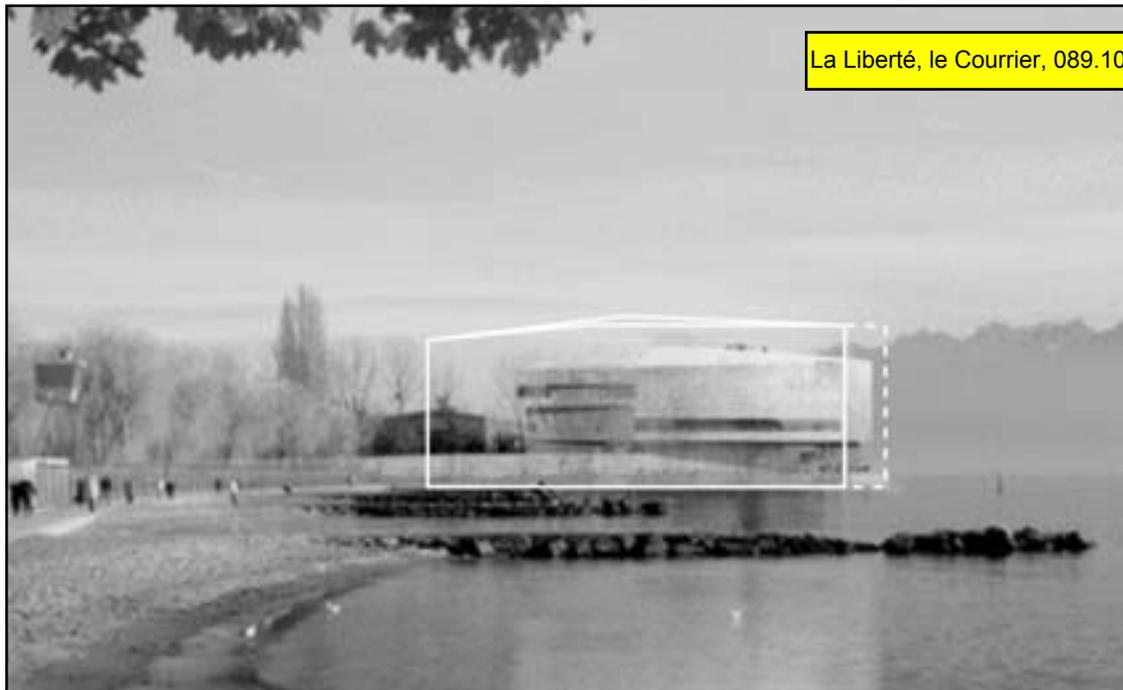
# «Démésure et mensonge!», dit le camp du non

JÉRÔME CACHIN

Les opposants au projet de nouveau Musée des beaux-arts ont présenté hier leur affiche de campagne et leur tract, sur le site voué au projet, la parcelle de Bellerive occupée ces jours par les roulottes du cirque Knie. Ils dénoncent les moyens engagés par le gouvernement et le comité interpartis en faveur d'un projet qu'ils jugent dommageable pour le paysage. Les Vaudois trancheront le 30 novembre.

Les référendaires avouent un budget de 5000 francs, qui n'arrive pas à la cheville de leurs adversaires. «Démésure de la campagne officielle», accuse le député Jacques-André Haury (Ecologie libérale). Selon Anne-Catherine Lyon, devant le parlement mardi, une somme «de l'ordre de 200 000 francs» est engagée par l'Etat de Vaud «au titre de l'information». Un montant qui aurait été engagé même sans référendum, «pour informer la population tout au long de l'élaboration du projet», a dit la magistrate avant-hier. Ce montant étatique est à distinguer d'un montant identique (200 000 francs), mais réuni par les partis et le secteur privé.

Il n'est par principe pas permis par la loi de construire au bord du lac, ont rappelé les opposants. Sur ce point, la conseillère d'Etat socialiste en charge de la culture a été mise en cause hier pour des propos bien antérieurs. Le 12 septembre, Anne-Catherine Lyon avait lâché dans le «19 heures des régions»: «Nous avons



Les référendaires sortent de nouvelles images visant à montrer quel est, selon eux, le vrai volume du projet.

COMITÉ RÉFÉRENDAIRE CONTRE LE PROJET DE MUSÉE DES BEAUX-ARTS

mieux qu'un avis de droit, nous avons une décision du Tribunal administratif qui a confirmé le plan d'affectation cantonal.»

Pour Jacques-André Haury, il s'agit d'une «affirmation mensongère de la part d'une juriste»: le Tribunal administratif, en refusant la qualité pour agir aux divers recourants contre le plan d'affectation, n'avait pas tranché sur le fond de l'affaire, mais avait seu-

lement renoncé à se prononcer. «Toute la volonté populaire, toute la législation va dans le sens de protéger les rives du lac», poursuit-il.

Le quotidien «24 heures» est aussi dans le collimateur des opposants. Ils lui reprochent notamment d'avoir publié pas moins de sept «opinions» de partisans du projet de musée contre seulement une d'un oppo-

sant, depuis le mois de juin. Les référendaires sortent aussi de nouvelles images visant à montrer quel est, selon eux, le vrai volume du projet. Les images fournies par l'Etat en présentent un volume moindre. «Leur photomontage est faux et celui que nous avons utilisé pour la récolte de signatures était juste», affirme Roland Wetter, du mouvement pour la défense de Lausanne. I